

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SAINTES - 1708 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 14/08/2026 - 5056 - 2019 B 00778 - 878 885 797 - 3V INDUSTRIE



Greffe du tribunal de commerce de Saintes

Cours National - Palais de Justice, CS 30328, 17108 Saintes cedex

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:30

Téléphone : 05 46 93 01 02

www.greffe-tc-saintes.fr - www.infogreffe.fr

EXTRA/MCU/2019 B 00778

3V INDUSTRIE

72 RUE PRINCIPALE

17500 SAINT-HILAIRE-DU-BOIS

Nos références : MCU/2019 B 00778

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : 3V INDUSTRIE

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

72 RUE PRINCIPALE

17500 SAINT-HILAIRE-DU-BOIS

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 878885797 R.C.S Saintes

Le greffier soussigné constate le 14/08/2026 le dépôt, arrivé au greffe le 10/08/2026, enregistré sous le numéro 2026/5056, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2024

Récépissé délivré le 14/08/2026

Le greffier

Maître Zoé DAMITZIAN



Déposé le 10 AOUT 2025
N° RCS 2019B778
N° de dépôt 5056

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JUIN 2025
PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq,
Le jeudi 19 juin, 11 heures

Les actionnaires de la Société « 3V INDUSTRIE. » au capital de 5 000 euros, divisé en 500 actions de 10 Euros chacune, se sont réunis au siège social à Saint Hilaire du Bois (Charente Maritime), 72, rue Principale, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

- Monsieur CASSOULET Jean Frédéric, représentant 27 % du capital et 27 % des votes,
- Monsieur CASSOULET Benjamin, représentant 30 % du capital et 30 % des votes,
- Madame GAYE Marie Josée, représentant 21 % du capital et 21 % des votes,
- Monsieur CASSOULET Pascal, représentant 1 % du capital et 1 % des votes,
- Monsieur CASSOULET Raphaël, représentant 21 % du capital et 21 % des votes.

Ensemble 5 000 actions
Représentant l'intégralité du capital social.

L'assemblée est présidée par Monsieur Benjamin CASSOULET Président et Mme GAYE Marie Josée nommée secrétaire ;

Les associés présents reconnaissent que la convocation a été régulière et que l'assemblée, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition :

- Rapport de gestion de la Présidence sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024
- Inventaire, Bilan, compte de résultat et annexes du dit exercice.

Puis, il ne déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que le rapport de gestion et les documents comptables ci-dessus visés, ont été mis à disposition de la société mère à compter de la convocation à l'assemblée.

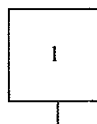
Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour, suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Approbation des comptes annuels du dit exercice, quitus à la Présidence,
- Affectation du résultat,

Puis, il donne lecture du rapport concernant l'exercice.

La discussion est ouverte et, des observations échangées.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.



Handwritten signatures and initials: JFC, PC, P.D., and others.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne acte à la présidence de ce que les dispositions des statuts concernant, tant la convocation à l'assemblée, que la communication de comptes sociaux, ont bien été respectées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes annuels du dit exercice, ainsi que les opérations traduites dans ses comptes et résumées dans ce rapport.

En Conséquence, elle donne à la présidence quitus plein et entier de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2024.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Les actionnaires donnent quitus à la rémunération de Monsieur Benjamin CASSOULET en qualité de Président salarié pour l'année 2024 soit : 47 080 Euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **99 917.35 Euros** :

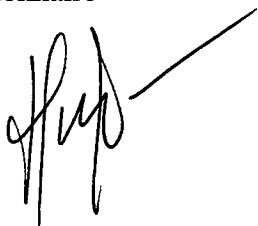
- Autres réserves :	64 000.00 Euros
- Report à nouveau :	35 917.35 Euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

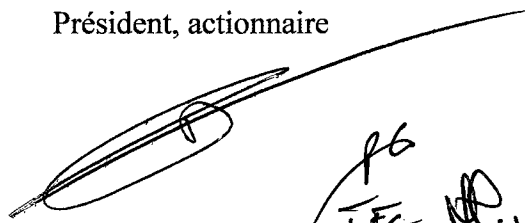
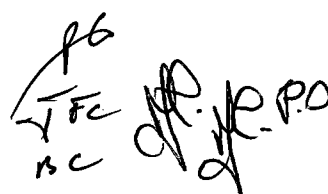
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 Heures 50.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par le Président et l'associé.

Mr CASSOULET Jean Frédéric
Actionnaire



Mr Benjamin CASSOULET
Président, actionnaire

Mme CASSOULET Marie Josée

Actionnaire



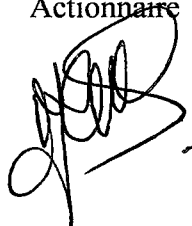
Mr CASSOULET Pascal

Actionnaire



Mr CASSOULET Raphaël

Actionnaire

 P.O.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

N° 2065-SD
2025

cerfa

N° 11084*26

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Trouver le date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	☒	Régime simplifié d'imposition
					Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :										Adresse du siège social :									
SIRET										Andenne adresse en cas de changement :									
Mét : comptabilisation industrielle. fr																			

B2 RUE PRINCIPALE
17500 SAINT HILAIRE DU BOIS
RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET									
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Résultat fiscal
Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit 44 209

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15 % PV à long terme imposables à 19 % PV exonérées (art. 238 quinquies)

Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 % PV exonérées (art. 238 quinquies)

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies
France ruralités revitalisation FRR, 44 quinquies A Zone de restructuration de la défense, art. 44 ter-cies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Zone de revitalisation rurale art. 44 quinquies-cies

Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement Immobilier Bénéfice ou déficit exonéré Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notions des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil: Tél:

OGA/OMGA Viséur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viséur ou certificateur conventionné Date : 11/03/2025 Lieu : SAINT HILAIRE DU BOIS

Examen de conformité fiscale (ECF) Prestataire : Qualité et nom du signataire: M CASSOULET BENJAMIN PRÉSIDENT

Signature :

Certifié conforme à l'original
F. M. P. 11/03/2025

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire

2025

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e				
				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)				
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1		2	3	4	5	6	7	8
I DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
RÉMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 0 %, 15% ou 19 %				
					0%	15%	19%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		65 364		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVL de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2025

cerfa

N° 15948 * 07

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		3VINDUSTRIE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		72 rue Principale		17500 Saint Hilaire du Bois	
SIRET		8 7 8 8 8 5 7 9 7 0 0 0 1 8			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le	
				31 12 2024	
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	756	016 756
	Immobilisations corporelles *	028	2 796	030 2 630	165
	Immobilisations financières * (1)	040	823 104	042 823 104	
	Total I (5)	044	826 655	048 3 386	823 269
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	7 796	070 7 796
		Autres * (3)	072	137	074 137
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	25 633	086 25 633	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	33 566	098 33 566	
	Total général (I + II)	110	860 222	112 3 386	856 835
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	5 000
	Écarts de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	500
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	132 343 000	
	Report à nouveau			134	(35 238)
	Résultat de l'exercice			136	99 917
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
	Total I			142	413 180
Provisions pour risques et charges			Total II 154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	336 738
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	905
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)			169 1 289	172 26 891
	Comptes courants d'associés			173	79 092
	Autres dettes			175	29
	Produits constatés d'avance			174	
Total III			176	443 655	
Total général (I + II + III)			180	856 835	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	190 710
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	40 000
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3VINDUSTRIE		Néant ☐ *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31 12 2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue { Biens Services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215 217		214 218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					74 913	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier :1.372... - Immobilier :)				242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243		280	244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255			254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260			262	
Total des charges d'exploitation (II)					125 894	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					(50 981)	
Produits financiers (III)		280		300 737		
Charges financières (IV)					284	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) *	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) *	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	
B - RÉSULTAT FISCAL						
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		99 917	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318	14 165	
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	126 709	
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) *	249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987
				JEI (44 sexies A)	989	
ZRD (44 terdecies) *		127		ZRR (44 quindécies)	138	
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) *		991		France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quindécies A *	181	
ZFANG (44 quaterdecies) *		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344	
BUD (44 sexdecies) *		982		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) *	993	
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655	285 000
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641	
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2					352	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables *147.738..... dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2					370	
					372	
					44 209	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE 2033B-SD

EXTENSION 1

[illegible]

DIVERS À DÉDUIRE

Montant

285 000

EBP Informatique 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS 3VINDUSTRIE** Néant ☐*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	756	412		414		416	756				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	2 796	472		474		476	2 796				
Immobilisations financières		480	799 186	482	40 000	484	16 082	486	823 104				
TOTAL		490	802 737	492	40 000	494	16 082	496	826 655				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500	756	502		504		506	756		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	1 962	562	668	564		566	2 630		
TOTAL		570	2 718	572	668	574		576	3 386		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5		
		6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *							
	Amortissements*							
	Valeur résiduelle							
	Prix de cession*							
	Plus ou moins-values							
	Court terme*							
	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
	1							
	2							
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2025

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 3VINUSTRIE				Néant ☐			
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683						
Autres immobilisations incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Installations techniques, matériel et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780		
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982			147 738				
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter					
Déficits imputés		983							
Déficits reportables		984			147 738				
Déficits de l'exercice		860			44 209				
Total des déficits restant à reporter		870			191 946				
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380		
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice *						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI *						397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 2 (1)

Néant ☐

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 8 7 8 8 8 5 7 9 7

Dénomination de l'entreprise 3VINDUSTRIE

Adresse (voie) 72 rue Principale

Code postal 1 7 5 0 0

Ville Saint Hilaire du Bois

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

904

390

TOTAL DES LIGNES 901 + 903

905

TOTAL DES LIGNES 902 + 904

906

390.00

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MME

Nom de famille

GAYE

Prénom(s)

Marie Josée

Nom d'usage

% de détention

21.00

Nb de parts ou actions

105

Naissance :

Date

13/09/1953

N° Département

33110

Commune

BOUSCAT

Pays

FR

Adresse :

N°

72

Voie

rue Principale

Code postal

17500

Commune

Saint Hilaire du Bois

Pays

FR

Titre (2)

M

Nom de famille

CASSOLET

Prénom(s)

Jean Frédéric

Nom d'usage

% de détention

27.00

Nb de parts ou actions

135

Naissance :

Date

23/01/1952

N° Département

99

Commune

hors France

Pays

MA

Adresse :

N°

72

Voie

rue Principale

Code postal

17500

Commune

Saint Hilaire du Bois

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Composition du capital social

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Extension 2

Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)		Nom patronymique	CASSOULET	Prénom(s)	Benjamin			
	Nom marital		% de détention	30.00	Nb de parts ou actions	150		
Naissance :	Date	10/04/1991	N° Département	83	Commune	Draguignan	Pays	FR
Adresse :	N°	9	Voie	chemin de chez Vieuille				
	Code Postal	17500	Commune	Saint Hilaire du Bois			Pays	FR
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune				Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune				Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune				Pays	
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune				Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune				Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune				Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune				Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune				Pays	

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant ☐

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 4	SIREN	8 7 8 8 8 5 7 9 7
Dénomination de l'entreprise	3VINDUSTRIE		
Adresse (voie)	72 rue Principale		
Code postal	1 7 5 0 0	Ville	Saint Hilaire du Bois
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :		905	

Forme juridique	SAS	Dénomination	HBO
N° SIREN (si société établie en France)	8 0 1 2 0 3 1 4 2	% de détention	100.00
Adresse	N° 74	Vois	RUE PRINCIPALE
Code postal	17500	Commune	SAINT HILAIRE DU BOIS
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	BODY FIT JONZAC
N° SIREN (si société établie en France)	8 8 3 3 5 0 0 4 0	% de détention	51.00
Adresse	N° 5	Vois	RUE DES CERISTIERS
Code postal	17500	Commune	JONZAC
		Pays	FR

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Vois	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Vois	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Vois	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Vois	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Vois	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Vois	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Vois	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Vois	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD